

Communiqué de presse

Le 24.02.2022

Mise en place du nouveau réseau, modernisation du réseau : *Le point sur l'offre de mobilité au premier trimestre 2022*

Afin d'avoir un réseau de transports en commun à la hauteur de ses ambitions et d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers, le début d'année 2022 a été marqué par de nombreuses évolutions. Nouveau réseau de transport, bus plus confortables et plus modernes ou encore des services vélo repensés : tout est mis en œuvre pour permettre à 100 % des métropolitains d'avoir facilement et simplement une solution de mobilité de qualité.



Mise en place du nouveau réseau : quel premier bilan ?

Dans le but de s'approcher au plus près des attentes des habitants et de répondre aux évolutions d'usages, Orléans Métropole a souhaité moderniser son réseau de transport. Depuis le 3 janvier 2022, un nouveau réseau est mis en place, reposant sur 3 grands principes :

- Dynamiser l'offre et la fréquentation des lignes structurantes en cœur urbain : d'avantage de fréquences sur les lignes fortes et le tramway en soirée ;
- Réinventer et renforcer le service de proximité dans les zones peu denses : déploiement du transport à la demande sur 4 grandes zones, permettant de desservir 100% des habitants avec une offre de transport en commun ;
- Mieux identifier les lignes desservant les établissements scolaires pour améliorer la ponctualité des élèves : 16 lignes scolaires dont les horaires sont adaptées aux principales entrées et sorties des établissements.

Après un mois de fonctionnement, un premier bilan peut être dressé :

- Une fréquentation autour de 110 000 validations bus et tram en moyenne par jour de semaine en janvier 2022 (141 000 en 2019 et 92 000 en 2021). Cette situation est conforme à ce qui est constatée sur les autres réseaux français (une baisse de fréquentation de l'ordre de 25% en 2021 par rapport à 2019), et le renforcement du télétravail et la mise en place des différents protocoles sanitaires dans les écoles ;
- Les usagers ont trouvé leurs marques avec ce nouveau réseau. Le passage du #Taotour dans l'ensemble des communes de la métropole a permis une bonne appropriation des modifications (245 réclamations en janvier 2022 dont 93 liées au nouveau réseau. Ce volume de réclamations reste deux fois moins important que celui qui avait été constaté en 2015 lors des dernières évolutions ;
- Les principales difficultés constatées restent localisées, et liées à des situations spécifiques, comme l'articulation entre les lignes régulières et le transport à la demande pour certains établissements scolaires ;

Orléans Métropole et Tao restent quotidiennement à l'écoute des habitants, élèves et communes pour trouver les réponses appropriées.

Le transport à la demande : Orléans métropole premier réseau en France

En janvier 2022, le transport à la demande a permis d'assurer en moyenne entre 1 300 et 1 500 déplacements par jour de la semaine, pour atteindre 29 000 trajets sur l'ensemble du mois de janvier 2022, soit 3 fois plus qu'en janvier 2021. D'après les chiffres de [PADAM mobility](#), entreprise qui fournit la solution de réservation en temps réel, Orléans Métropole est le 1er réseau de France, devançant notamment celui de l'Eurométropole de Strasbourg.

Quelle fréquentation sur le réseau

L'année 2021 est restée une année particulière puisque, d'une part, le réseau Tao a continué de faire face à la crise sanitaire, et d'autre part, une stratégie de reconquête des usagers a été mise en œuvre.

Cette stratégie de reconquête s'est avérée payante puisque la fréquentation sur le réseau est repartie à la hausse en 2021, après une année 2020 en perte de vitesse : + 20,9% (en 2021 par rapport à 2020), même si, au regard de la situation d'avant crise sanitaire (2019), près d'un quart des usagers n'est pas encore revenu (2021 par rapport à 2019).

La modernisation du réseau se poursuit

Depuis 2019, le renouvellement de la flotte de bus et sa modernisation s'accélèrent : 64 bus ont ainsi été renouvelés, sur une flotte totale de 181 bus (35% de la flotte) :

- 29 bus (12m) électriques IRIZAR ;
- 23 bus articulés (18m) Hybrides IVECO ;
- 19 véhicules TAD hybrides ;
- 6 minibus (6m) électriques Bluebus Bolloré ;
- 3 bus articulés (18m) thermiques MERCEDES ;
- 3 midibus (10m) thermiques HEULIEZ ;

Orléans Métropole étudie actuellement les différents scénarios envisageable à retenir pour accélérer la transition énergétique de sa flotte de bus.

Les services vélo se développent

Les services vélo (vélo +, Vélo TAO) vont être poursuivis, et des réflexions sont en cours pour les développer afin de disposer d'une flotte de 1500 vélos électriques en location longue durée en 2023, contre 1120 aujourd'hui. En complément, l'augmentation des amplitudes d'ouverture de l'agence commerciale vélo située place de l'étape est envisagée. Par ailleurs, en 2022, l'enveloppe budgétaire pour la subvention d'aide à l'achat de vélos électriques et vélos cargos va être augmentée pour répondre à la demande (enveloppe de 200 k€, contre 160 k€ en 2021), un ajustement des plafonds alloués par typologie de vélos est également à l'étude.

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr #OrleansMetropole



@RPOrleansMetro